

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°51/2025

Objet :

Occupation de la
salle de sports par
l'Amicale des
Sapeurs-Pompiers
pour la Sainte Barbe

Certifié exécutoire
par le Maire, le

13 MAI 2025



L'an deux mil vingt-cinq, le 05 mai, à dix-neuf heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Eugène DELAMBRE, en suite de convocation en date du 29 avril 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Eugène DELAMBRE, Catherine ACCART, Bruno VIENNE, Magalie BOUTEMY, Bernard FIEF, Benjamin DALLE, Arnaud BARBET, Juliette DUNAJSKI, Manuella BERNASINSKI, Anaëlle VERHAEGHE, Nathalie BISSETTE, Luc ADAMS, Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED.

Absent excusé : Catherine GERARD

Procuration :

Catherine GERARD donne procuration à Anne-Marie BARBIER

Secrétaire : Bruno VIENNE

La séance ouverte, Monsieur DELAMBRE donne lecture de la demande de Monsieur LEMAIRE Nicolas, Président de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Bucquoy. Monsieur LEMAIRE fait cette demande car la salle des fêtes est trop petite pour le bon déroulement de cette cérémonie. Il propose l'installation de tapis de sol qu'une commune voisine prêterait afin de respecter les règles de sécurité et d'accès de la salle de sports.

Après discussion, l'unanimité des membres présents et représentés sont contre l'utilisation de la salle de sports pour une manifestation non sportive (article 6 et 9 du règlement de la salle de sports).

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Maire,
Eugène DELAMBRE

